



OFFRES D'EMPLOI

(2026-05-15)

Animateurs (trices) jeunesse

La municipalité du Village de Grenville en collaboration avec les Loisirs de Grenville inc. requièrent les services de deux (2) personnes pour combler les postes d'animateurs (trices) jeunesse.

Les titulaires du poste :

- Planifient et animent les activités de divertissement et de sports pour les jeunes de la municipalité;
- Participent à l'implantation des stratégies de promotion afin d'augmenter la visibilité et la participation aux activités;
- Sont à l'écoute des jeunes;
- Voient au bon fonctionnement des équipements utilisés;
- Soutiennent les Loisirs de Grenville inc. pour la ligue de soccer;
- Accomplissent toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou en voie de l'obtenir;
- Posséder environ six (6) mois d'expérience pertinente en animation et auprès des adolescents (atout);
- Avoir de la facilité à créer des liens significatifs avec les jeunes et à exercer une influence positive;
- Dynamisme, entregent, autonomie, créativité, capacité de travailler en équipe et bonnes habiletés de communication orale et écrite;
- Bonne qualité du français écrit;
- Connaissances des outils informatiques;
- Être âgé de 16 ans et plus.

Rémunération et horaire de travail:

- 16.60 \$ / heure;
- Durée de l'emploi : 29 juin au 21 août 2026;
- Atout : être disponible les samedis 4 juillet et 22 août 2026;
- Horaire de 29.5 heures par semaine réparties comme suit :
 - Lundi de 9h à 16h
 - Mardi de midi à 19h30
 - Mercredi de 9h à 16h
 - Jeudi de midi à 20h00

Les personnes intéressées doivent venir compléter une demande d'emploi à l'hôtel de ville ou faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous ou par courriel à info@grenville.ca au plus tard vendredi le 29 mai. Seulement les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour une entrevue.